

# **PV du Conseil Municipal du 19/12/2022**

**Présents** : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Marie Sarda, Vincent Llorens, Michael Jung,

**Procurations** : Pierre Chevenard pour Eulalie Pinto et Mathieu Santini pour Luc mabilde

**Absent excusé** : Antoine Baratier,

## **Ordre du jour :**

- 1) Information de l'ARS sur des possibilités de coupures d'électricité**
- 2) Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2023**
- 3) Diminution du contrat de 21 h à 20 h de la cantinière**
- 4) Tarifs cantine aux parents des enfants domiciliés sur la commune**
- 5) Convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire organisée par le CDG11**
- 6) Autorisation mandatement investissements 2023**
- 7) Questions diverses**

### **1) Information de l'ARS sur des possibilités de coupures d'électricité**

Possibilités de coupures d'électricité pendant 2 h d'affilées sur les pics de consommation électriques (information ARS, la mairie serait prévenue la veille et informerait les habitants), sinon se renseigner sur le site :

<https://coupures-temporaires.enedis.fr>

la mairie envisage d'acheter un groupe électrogène

### **2) Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2023**

Proposition d'augmenter l'abonnement annuel en eau de 30 euros au lieu de 15 euros

Proposition de mettre un abonnement pour l'assainissement (qui était gratuit jusqu'à lors) à 15 euros annuels

Pour les volumes inférieurs à 30 m<sup>3</sup> : 0.6 euros par m<sup>3</sup>

Pour les volumes de 31 à 150 m<sup>3</sup> : 1.2 euros par m<sup>3</sup>

Pour les volumes supérieurs à 151 m<sup>3</sup> : 1.8 euros par m<sup>3</sup>

Vote oui pour à l'unanimité

**3) Diminution du contrat de 21 h à 20 h de la cantinière**

Cette dernière accepte cette baisse

Vote oui pour à 7 voix (Vincent Llorens est sorti pour ce vote)

**4) Tarifs cantine 2023 aux parents des enfants domiciliés sur la commune**

Proposition pour le prix du repas : parents 4.30 euros et mairie 6.20 euros

Vote oui pour à l'unanimité

**5) Convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire organisée par le CDG11**

Vote oui pour à l'unanimité

**6) Autorisation mandatement investissements 2023**

Tant que le budget n'est pas fait (nous le voterons en avril prochain), si il y a des dépenses d'investissement à faire avant l'autorisation est donnée à Eulalie pour les effectuer dans la limite de 25 % des investissements de 2022

Vote oui pour à l'unanimité

**6) Questions diverses**

Pour les prochaines dates de conseil municipal et par souci de disponibilités de certains membres du conseil : ils auront lieu les lundi de vacances scolaires et les mercredi hors vacances scolaires à 18 h 30

Terrain de foot : avant de faire la clôture, il est nécessaire de s'occuper du problème de l'eau qui coule sur le terrain : prévoir donc de faire un fossé pour drainer le terrain

**Prochain conseil municipal le mercredi 18 janvier 2023 à 18 h 30**